

BULLETIN D'ADHÉSION ELINNOVE 2020

(L'adhésion n'est définitive qu'après acceptation par le conseil d'administration et validation en assemblée générale)

Mentions obligatoires

Nom de la structure :

Siret n° :

Statut juridique :

Effectif total (dont R&D) :

Nom du représentant :

Adresse :

E-mail :

Le montant de la cotisation pour l'année 2020 est de **300 €**.
Pour les nouveaux adhérents, le montant de la cotisation est de 50 €
(uniquement la première année d'adhésion).

Règlement :

- par chèque à l'ordre de Elinnove
- par virement RIB 17906 00032 96375792890 36
- par virement IBAN : FR76 1790 6000 3296 3757 9289 036
BIC : AGRIFRPP879

Cette adhésion sera reconduite tacitement tous les ans, sauf mention contraire de votre part par courrier postal lors de l'appel à cotisation annuel.

Date, cachet et signature :

A retourner complété à l'adresse suivante :
Elinnove - 9 rue André Brouard CS 70510 - 49105 Angers Cedex 02
Ou par mail : elinnove@pl.chambagri.fr